

INTITULE DE FORMATION	TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE DE MONITEUR DE PADEL
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Animer et mettre en œuvre des actions de développement pour sa structure • Encadrer tout public, en sécurité, en cours collectifs et individuels • Assurer, en sécurité, l'entraînement des compétiteurs du club
FICHE METIERS	Encadrement du padel à tous niveaux, dans toute structure, et auprès de tous les types de public. Code RNCP du TPF moniteur de Padel : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35286/
PUBLIC PREREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 à l'entrée en formation. • Être licencié FFT au moment de l'inscription en formation • Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses du premier tiers du classement fédéral. • Être âgé(e) de 18 ans minimum • Être capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel avec un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du padel datant de moins d'un an.
VOIX D'ACCES	Formation ou par équivalence pour les titulaires d'un diplôme d'Etat spécialité ou mention Tennis (BEES1, BEES2, DEJEPS, DESJEPS)
ENCADREMENT	Service Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Formateurs titulaires du TFP Padel
LIEU	Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis Boulevard Charles V – 14600 HONFLEUR
MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES	Une salle de réunion Trois pistes couvertes de Padel Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs.
SUIVI DU PROGRAMME	Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs. <i>Les horaires sont de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H et sous réserve de modification pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques.</i>
APPRECIATION DES RESULTATS	L'autorité responsable de l'évaluation et la certification : FFT tennis – LIFT (3 épreuves certificatives) : UC1 : Production d'un document écrit (20 pages max) analysant une animation conduite en club + Soutenance orale (15mn) du document présenté + entretien (30mn) sur son expérience en alternance UC2 : Production d'un document écrit (10 pages max) décrivant une programmation pédagogique + Animation d'une séance collective d'initiation en sécurité (45mn) + un entretien (30 min). UC3 : Production d'un document écrit + Conduite d'une séance d'entraînement individuelle avec un joueur de la structure d'alternance (45mn) + un entretien (30 min)
DATES	Période de 7 mois
DUREE	En apprentissage : 240h en Centre de formation et 638h en structure d'accueil Hors apprentissage : 240h en Centre de formation et 100h minimum en structure d'accueil
TARIF	4.491€ TTC
CONTACT	02.31.14.48.90 ou jessica.rebut@fft.fr
EFFECTIF	5 stagiaires minimum à 12 stagiaires maximum
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - En contrat « d'apprentissage » en partenariat avec le CFA Fédéral du LIFT. - Dans le cadre d'une demande individuelle auprès de l'Afdas pour les salariés - Via votre Compte Personnel de Formation (CPF) - Financement par Pôle Emploi/Région pour les demandeurs d'emploi - Autofinancement
INSCRIPTION	A télécharger sur le site de la Ligue de Normandie de Tennis / centre de formation
POSITIONNEMENT	Journée de tests le 07 octobre 2022 pour évaluer la motivation & les compétences du candidat à l'entrée en formation.
HANDICAP	Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous Référente régional formation : 02.31.14.48.90 ou jessica.rebut@fft.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

UC1 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU PADEL DANS LES CLUBS

- Présentation du padel et des obligations liées à cette discipline auprès des publics institutionnels et privés.
- Sécurité et protection des personnes et des biens.
- Mise en conformité des installations et des équipements de padel.
- Gestion administrative d'une structure enseignant le padel.
- Conception et mise en œuvre d'actions de développement de la pratique du padel.
- Attraction, accueil et fidélisation des adhérents de padel au sein du club.
- Animation de la vie sportive et associative propre au padel au sein de la structure

UC2 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ENCADREMENT DANS LE CADRE DE LA PRATIQUE DU PADEL EN SECURITE

- Sécurité et protection des pratiquants et des biens.
- Conception d'un projet pédagogique pour tout public dans le cadre de la pratique du padel en sécurité.
- Mise en œuvre en sécurité d'une séance de padel.
- Évaluation d'une séance de padel.

UC3 : ENTRAÎNER DES COMPETITEURS DE PADEL EN SECURITE

- Sécurité et protection des compétiteurs et des biens.
- Mise en œuvre du programme d'entraînements pour tout public en compétition de padel en cohérence avec le projet sportif de la structure.
- Participation à l'organisation des compétitions de padel au sein d'un club.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, retours d'expériences, interrogations individuelles et collaboratives, démonstrations.
- Mise en situation réelle de pratique : conduite de séances pédagogiques en présence de publics jeunes et adultes.
- Production de support (rapport de stage).
- Observation et analyse vidéo.